



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Mouvement des agents pénitentiaires

Question au Gouvernement n° 1481

Texte de la question

### MOUVEMENT DES AGENTS PÉNITENTIAIRES

**Mme la présidente** . La parole est à M. Didier Le Gac.

**M. Didier Le Gac** . Ma question s'adresse à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

Hier, de nombreuses maisons d'arrêt étaient à nouveau bloquées par des agents pénitentiaires. La raison, nous la connaissons tous : la difficulté pour eux d'exercer au mieux leur profession dans un contexte de surpopulation carcérale et de sous-effectifs chronique. Le taux d'occupation global des prisons dans notre pays atteint aujourd'hui plus de 137 %, et il manquerait environ 5 000 postes, tous corps confondus, dans l'administration pénitentiaire. Je me suis moi-même rendu hier matin à la maison d'arrêt de Brest, dans ma circonscription, où on compte 425 détenus pour 210 places, et où il faudrait, dans ces conditions, au minimum 10 postes d'agents supplémentaires.

Si je me félicite de la création l'an prochain – grâce à votre action, monsieur le ministre –...

**M. Sylvain Maillard** . Très bien !

**M. Didier Le Gac** . ...de 100 places modulaires à Brest, encore faut-il le personnel pour les encadrer.

Aujourd'hui, les surveillants en poste, dont je salue l'engagement et l'abnégation devant la représentation nationale (*M. Sylvain Maillard applaudit*), sont contraints d'effectuer des heures supplémentaires ! Tous ont du mal à concilier vie professionnelle et vie privée, y compris familiale.

Ne nous leurrons pas : il existe un vrai problème d'attractivité du métier d'agent pénitentiaire.

**M. Sylvain Maillard**. Eh oui !

**M. Didier Le Gac** . Face à une telle situation qui, je le sais, vous mobilise pleinement, il est nécessaire de créer les conditions d'attractivité durable pour ce métier, ce qui passe par une revalorisation des salaires, et sans doute par une révision des critères de recrutement.

Quelles actions comptez-vous mener dans les semaines et les mois à venir pour répondre aux attentes des agents pénitentiaires ?

**Mme la présidente** . La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

**M. Gérald Darmanin**, *garde des sceaux, ministre de la justice* . Tout d'abord, je vous remercie de vous intéresser, comme d'autres ici, au travail très difficile de l'ensemble des agents de l'administration pénitentiaire,

et singulièrement des surveillants qui, dans des conditions très difficiles, notamment dans les maisons d'arrêt surpeuplées, font face à toutes les difficultés de la société, qu'il s'agisse de la violence, de la délinquance ou encore de l'illettrisme. Et ils le font dans un contexte de récidive, qui montre que notre système judiciaire fonctionne mal.

Vous le savez, nous changeons beaucoup de choses, à commencer par la construction de nouvelles prisons, désormais trois fois plus rapide et deux fois moins chère...

**M. Sylvain Maillard** . Très bien !

**M. Gérard Darmanin**, *garde des sceaux* . ...grâce aux prisons modulaires que j'ai proposées l'année dernière au Parlement. Ce sont 3 000 places qui arriveront dès le mois de septembre. Il y en aura à Brest, mais nous commencerons par l'Aube, l'Île-de-France et le Sud-Ouest.

Il faut évidemment des agents pénitentiaires supplémentaires. Vous avez voté à cet effet un budget qui permet la création de 1 000 emplois, ce qui comblera une partie des vacances. Mais il faudra évidemment augmenter encore les effectifs dans les deux à trois années qui viennent.

Notons aussi que l'administration pénitentiaire connaît un taux d'absentéisme très important, ce qui représente 3 500 équivalents temps plein tout de même. Lutter contre cet absentéisme passe notamment par la lutte contre les agressions à l'endroit des agents pénitentiaires, mais aussi par la prise en compte de leur épuisement, dû au manque de surveillants sur les coursives.

Et puis, vous l'avez dit, ils font beaucoup d'heures supplémentaires, que nous ne payons pas ou pas assez. J'ai demandé au ministère de l'économie et des finances de payer ce qui leur est dû. C'est à peu près la même situation que j'avais trouvée à mon arrivée au ministère de l'intérieur : nous avons payé aux policiers les heures supplémentaires dues.

À Brest comme ailleurs, les effectifs augmenteront à partir de cet été, grâce au budget que vous avez voté. Ce sera la plus grande promotion d'agents formés à l'École nationale pénitentiaire.

Je recevrai très prochainement les syndicats et ferai d'autres annonces en lien avec ce que me permet de faire le premier ministre, que je remercie.

**M. Sylvain Maillard** . Très bien !

**M. Pierre-Yves Cadalen** . Et les peines alternatives ? !

## Données clés

**Auteur** : [M. Didier Le Gac](#)

**Circonscription** : Finistère (3<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1481

**Rubrique** : Lieux de privation de liberté

**Ministère interrogé** : Justice

**Ministère attributaire** : Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 29 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 avril 2026